



Les Papiers  
de la Forêt

## CONTRAT PAIN n°1/2025

Le producteur **Benoît PAPILLAULT** (SASU «FAIRE SON PAIN BIO » au capital de 5000 € - RCS Evry 880 795 166) propose une offre de **pain bio au levain naturel** à chaque distribution de l'AMAP.

**Mode de production** : Le pain proposé ne contient pas de levure boulangère, mais uniquement du levain naturel. Cela améliore sa digestibilité et sa conservation (une semaine typiquement). L'ensemble des ingrédients est bio (farines, graines). Du gros sel de Guérande est utilisé. Il est proposé sous forme d'une **boule de 500 g**.

Afin de proposer un pain convenant aux intolérants au gluten, le pain « 100 % sarrasin » ne contient que de la farine de sarrasin. La composition est : farine de sarrasin, eau, huile d'olive, levure boulangère, sel, mélange de graines (lin brun, lin doré, tournesol, sésame). Ce pain n'est pas certifié AFDIAG et est fabriqué dans un atelier utilisant des farines contenant du gluten. Il est proposé sous forme d'un **pain moulé de 400g**.

**Termes du contrat** : Par ce contrat d'achat, l'adhérent s'engage par sa commande pour **20 distributions**. Il est possible que certaines distributions soient reportées, en fonction des actions de formation du producteur. L'adhérent sera prévenu dans un délai raisonnable. A la fin de chaque distribution, toute commande non récupérée sera distribuée aux membres présents.

**Rôle du référent**: Il s'agit d'un adhérent qui s'engage bénévolement au moins pour une année, à recueillir les contrats et les chèques, à synthétiser les commandes des adhérents et à transmettre le tout au producteur. Ils est l'« interlocuteur privilégié » du producteur pour la gestion des contrats, s'assure du respect de ces contrats, recueille auprès du producteur toutes les informations utiles aux adhérents sur la production, les éventuels aléas...

### Calendrier prévisionnel des distributions :

Janvier 2025 : 16/01, 30/01      Février 2025 : 13/02, 27/02      Mars 2025 : 13/03, 27/03  
Avril 2025 : 10/04, 24/04      Mai 2025 : 08/05, 22/05      Juin 2025 : 05/06, 19/06  
Juillet 2025 : 03/07, 17/07, 31/07      Août 2025 : 14/08, 28/08      Septembre 2025 : 11/09, 25/09  
Octobre 2025 : 09/10, 23/10      Novembre 2025 : 06/11, 20/11      Décembre 2025 : 04/12, 18/12

### Reports :

Si un adhérent souhaite reporter une ou plusieurs distributions, il doit indiquer à l'avance : la date où il ne prendra pas la distribution et la date à laquelle il souhaite une double distribution. Cette double distribution peut intervenir avant ou après la distribution absente. Les reports ne peuvent différer la fin du contrat.

### Prix et Mode de règlement :

- la formule « Complet » : un pain à la farine complète (T110 ou T130 suivant le producteur)
- la formule « Graines » : un pain aux graines ou 2 baguettes
- la formule « Découverte » : un pain parmi **pain lin-courge**, au seigle, au sarrasin, à la châtaigne, complet, au petit-épeautre.
- la formule « Fruits » : un pain parmi pain à l'abricot, aux figues, aux raisins, aux noix, aux noisettes.
- la formule « 100 % sarrasin » : un pain avec 100 % de sarrasin
- la formule « 100 % sarrasin-châtaigne » : un pain avec 75 % de sarrasin et 25 % de châtaigne

- la formule « Brioche au levain » : une brioche au levain à chaque distribution

Le présent contrat, dûment complété, est à transmettre par email à [benoit@fairesonpainbio.fr](mailto:benoit@fairesonpainbio.fr) en mettant [contact@lespaniersdelaforet.fr](mailto:contact@lespaniersdelaforet.fr) en copie. Règlement par virement (compte FAIRE SON PAIN BIO IBAN **FR76 2157 0000 0120 0017 0037 390** BIC STFEFR21XX banque La Nef) ou chèque à l'ordre de FAIRE SON PAIN BIO.

Nom, Prénom :   
 Adresse complète :   
 Courriel :   
 Tel :   
 Mode de règlement :  Virement  Chèque  
 Fréquence :  1 fois  4 fois

Formule	Prix unitaire	Quantité	Prix contrat	Sous total (TTC)
Complet (500g)	3.10 €	<input type="text"/>	62.00 €	<input type="text"/>
Graines (500g)	3.20 €	<input type="text"/>	64.00 €	<input type="text"/>
Baguettes graines (2x250g)	3.20 €	<input type="text"/>	64.00 €	<input type="text"/>
Découverte (500g)	3.75 €	<input type="text"/>	75.00 €	<input type="text"/>
Fruits (500g)	4.50 €	<input type="text"/>	90.00 €	<input type="text"/>
Petit-épeautre (500g)	6.00 €	<input type="text"/>	120.00 €	<input type="text"/>
100 % sarrasin (400g)	4.80 €	<input type="text"/>	96.00 €	<input type="text"/>
100% sarrasin-châtaigne (400g)	5.80 €	<input type="text"/>	116.00 €	<input type="text"/>
Brioche au levain (300g)	5.20 €	<input type="text"/>	104.00 €	<input type="text"/>
			Total TTC	<input type="text"/>

Fait à

Le

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :